

FORT-MAHON-PLAGE

# Quatre chars neufs pour l'école de sport

Grâce à un don, Les Voiles du Marquenterre disposent de nouveaux matériels pour les jeunes.

**E**n septembre 2015, l'association de chars à voile Les Voiles du Marquenterre, présidée par Pierre Pruvot, a mis en place une école de char à voile pour les jeunes entre 9 et 17 ans, afin de les initier à ce sport et les entraîner à la compétition. C'est la seule école de char à voile en Picardie. La première année, une douzaine d'élèves se sont inscrits. L'école a donc démarré son activité avec les moyens du bord ou presque. C'est-à-dire : des chars à voile d'occasion achetés par l'association, du matériel prêté par son voisin, le club privé Eolia, et des cours donnés bénévolement par les moniteurs diplômés d'Aeris, autre club de la côte.

**« LES RÉSULTATS SONT PLUS QUE PROMETTEURS »**

Pour la saison 2016/2017, une quinzaine de jeunes sont inscrits et fréquentent assidûment cette école. Aussi, devant cet engouement, Les voiles du Marquenterre ont-elles envisagé de pérenniser l'expérience ; d'autant que les jeunes pilotes ont commencé les compétitions, d'abord à Fort-Mahon, puis à Harelot et enfin à Camiers, dans le Pas-de-Calais. « *Les résultats sont plus que prometteurs* », se réjouit le



L'école de char à voile des Voiles du Marquenterre vient de recevoir un chèque de 6 000 euros.

président. Lequel a fait appel à une banque locale pour obtenir une aide à l'acquisition de chars neufs. Mercredi après-midi, Isabelle Hénoque, directrice de l'agence de Crédit agricole de Rue et quelques administrateurs du secteur sont venus remettre un chèque de 6 000 € aux Voiles du Marquenterre dans le cadre d'une politique d'aide aux initiatives locales. Cet

argent permet à l'association d'acheter quatre nouveaux chars. Faute de vent, les bienfaiteurs n'ont pu s'essayer dans la discipline comme cela était prévu ! ■ De notre correspondante **CLAUDE CAILLY**

Les séances d'entraînement pour l'école de chars à voile ont lieu les mercredis ou samedis après-midi en fonction des horaires de marée.

En savoir plus : <http://www.lesvoilesdumarquenterre.com/>